

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 7 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 3</i>
---	--	---

Date de convocation : 17 novembre 2020

Vote(s) pour : 94  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 23 novembre 2020,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-11-23-CC-1 :

**Détermination et validation des modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats et des modalités de scrutin.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

VU l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

CONSIDERANT qu'il convient de déterminer et valider les modalités d'identification des participants à la réunion du Conseil métropolitain, d'enregistrement et de conservation des débats et les modalités de scrutin,

CONSIDERANT l'obligation de procéder à un scrutin public,

DECIDE de valider les modalités suivantes :

- l'outil TEAMS sera utilisé pour l'organisation du Conseil métropolitain en visioconférence,
- le mode d'accès se fera par lien,
- les élus devront saisir leur nom et prénom pour se connecter,
- l'enregistrement de la réunion sera réalisé sur support vidéo au moyen du logiciel TEAMS et sera converti puis conservé au format audio,
- lors de cette réunion, le vote de la présente délibération aura lieu par appel nominal, par ordre alphabétique. A l'appel de son nom, chaque élu sera invité à indiquer le sens de son vote,
- pour les points n° 4 et n° 5 inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion relatifs à la désignation des représentants de Metz Métropole dans divers organismes, conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous réserve d'un vote unanime du Conseil, il ne sera pas procédé au scrutin secret à ces désignations,
- pour le reste des points examinés lors de cette réunion, en fin d'ordre du jour, il sera procédé à un second appel nominal, par ordre alphabétique. A l'appel de son nom, chaque élu sera invité à indiquer le sens de son vote, pour chacun des points,
- le procès-verbal écrit de la réunion rassemblera les délibérations et reprendra notamment, sous forme synthétique, les noms des Conseillers métropolitains présents, absents,

excusés ou non, le nom des élus ayant donné procuration avec indication du mandataire (étant précisé que chaque élu peut être détenteur de deux procurations de vote), le nom des élus suppléés, le nom des différents intervenants et le sens des votes.

Pour extrait conforme  
Metz, le 24 novembre 2020  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20201123-2020-11-DC1-DE**

**Numéro de l'acte :** 2020-11-DC1  
**Date de décision :** lundi 23 novembre 2020  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Détermination et validation des modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats et des modalités de scrutin  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 26/11/2020  
**Numéro AR :** 057-200039865-20201123-2020-11-DC1-DE  
**Document principal :** 99\_DE-1.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-LISTE ELUS votes.pdf

**Historique :**

25/11/20 17:58	En cours de création	
25/11/20 18:00	En préparation	Catherine DELLES
26/11/20 14:26	Reçu	Catherine DELLES
26/11/20 14:26	En cours de transmission	
26/11/20 14:27	Transmis en Préfecture	
26/11/20 14:29	Accusé de réception reçu	

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Point 11	Point 12	Point 13
ADDA	Fatima	Woippy		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BALLARINI	Jean-Louis	Cheulies		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BAUDOÛN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BOHR	Timotheé	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BORI	Danielle	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Contre	Contre		
BOUVET	Xavier	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Contre	Contre		
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
BURHAN	Férit	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
COLIN-OESTERLE	Naïthale	Metz	Excusée - Pouvoir à Mme NICOLAS	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
DAP	Laurent	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
DEFAUX	Daniel	Plappeville	EXCUSE	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé		
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		

Pas de vote









NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Point 11	Point 12	Point 13
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
STAUDT	Bernard	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
STEMART	Anne	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
TABONE	Salvatore	Montigny-les-Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
TAHRI	Bouabdellah	Metz	Excusé - Pouvoir à Mme STEMART	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
THIL	Patrick	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
TOCHET	Nicolas	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Contre	Contre		
TORLOTING	Michel	Gravelotte	Excusé point 1.	Excusé	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
TRAN	Doan	Metz	Présente point 1 - Excusée et pouvoir à Mme AGAMENNONE & voter point 2.	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
VERRONNEAU	Marina	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Contre	Contre		
VETSCH	Lucien	Montigny-les-Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
VICK	Julien	Metz		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		
WALTER	Jean-Claude	St-Pierre-la-Montagne		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Abstention	Pour	Pour	Pour	Pour		
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Abstention	Pour	Pour	Pour	Pour		